



CTL du 18 Mai 2018

Déclaration liminaire

Monsieur le président,

Le président de la république et son gouvernement ont décidé de s'attaquer à l'ensemble des droits sociaux des jeunes, salariés et retraités de notre pays.

Les premiers visés ont été les salariés du privé avec les ordonnances MACRON sur le droit du travail. Dans la foulée, les retraités que l'on a fait passer pour des nantis, ont été mis à contribution par la CSG pour être solidaires des actifs qui, grâce aux réformes successives, gagnent de moins en moins en travaillant. Ce qui est bizarre, c'est que le Président annonce aussi vouloir établir une deuxième journée de solidarité pour que les actifs soient solidaires des retraités dépendants.

On va donc être tous solidaires les uns des autres, entre nantis salariés et retraités.

C'est maintenant le tour des cheminots, avec toujours la même méthode : réforme au pas de charge, ordonnance et stigmatisation des cheminots « nantis ».

Mais les salariés sont surprenants, les cheminots ont par exemple démenti ce lundi 14 mai l'essoufflement pourtant annoncé de leur grève.

De la même manière, alors que d'après les médias chez AIR FRANCE, c'étaient les pilotes nantis et égoïstes qui menaient la grève, une large majorité du personnel toutes catégories confondues, a rejeté les propositions salariales du PDG entraînant sa démission.

Après les cheminots ce sera le tour des fonctionnaires puisque le gouvernement a ouvert quatre grands chantiers qui visent à remettre en cause très rapidement les statuts et la représentation du personnel.

Mais qui sont les nantis dans notre pays ?

En 2017, les sociétés françaises du CAC 40 ont versé 51 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. Il se trouve que parmi ces actionnaires figurent, entre autres, les français les plus riches. Ils ne seraient pas nantis, mais seraient les premiers de cordée ! Les dirigeants du CAC 40 gagnent en moyenne 119 fois plus que le salaire moyen de leur entreprise.

Dans sa grande mansuétude, le Président a décidé de leur faire immédiatement d'énormes cadeaux fiscaux. Cela nous amène à parler des Finances Publiques.

A la DGFIP l'entreprise de destruction est à l'œuvre et ce, bien avant l'avènement du nouveau président Jupitérien.

Exemplaires, nous avons connu des dizaines de milliers de suppressions d'emplois, des restructurations. Les agents doivent en permanence s'adapter à des changements décidés par des gens qui ne savent même pas ce que l'on fait au quotidien dans les services.

Mais, se mettant « en marche » sans attendre et même en devançant l'appel, le DGFIP a décidé d'attaquer les règles de gestion, les droits et garanties des agents. Il a lancé un vaste programme de fermetures et fusions de services.

Cerise sur le gâteau, le nouveau DDFIP du Var que vous êtes se présente comme un fidèle petit soldat aux ordres et annonce à quelle sauce nous serons mangés d'ici cinq ans.

Tout va y passer. Même les cadres, jusqu'ici choyés pour faire passer la pilule de la fusion et des suppressions d'emplois, seront les prochaines victimes du Plan Quinquennal varois.

Alors, la riposte s'organise, le 22 mars les agents ont massivement démontré leur désaccord et surtout leur volonté que soient discutées leurs revendications. Depuis, un processus d'action s'est engagé avec des grèves tournantes et la volonté de médiatiser l'état réel de nos services et les risques qui pèsent sur leur avenir.

Sans entrer dans le détail de l'ordre du jour de ce CTL, nous condamnons la fusion des SIE et SIP de Toulon. La seule raison de ces fusions est la suppression des emplois et la volonté de gagner de l'espace dans les bâtiments. Nous nous opposons aux fermetures de trésoreries et aux départs du recouvrement Impôts des trésoreries mixtes extérieures vers les SIP.

Nous condamnons également votre volonté de restructurer à marche forcée les SIP par la mise en place de votre RCT.

Quelle vraie discussion sur l'état des services, les besoins des usagers, les attentes des agents ? Alors que les missions des SIP vont être bouleversées, aucune réflexion de fond n'est menée.

Il y a quelques années, l'administration expliquait qu'il fallait ouvrir tous les jours. Certains directeurs voulaient même qu'on ouvre entre midi et deux et le samedi matin.

Cela fait plusieurs années que nous avons de grosses difficultés pour répondre au téléphone. Aujourd'hui, avec le même sérieux, vous nous expliquez qu'il faut réduire les heures d'ouverture, prioriser les réponses téléphoniques et les courriels, mais tout cela en poursuivant les suppressions d'emplois.

Vous avez été capable de recevoir les syndicats pour exposer vos intentions, mais vous n'êtes à ce jour pas capable d'ouvrir des discussions pour confronter vos positions et celles des représentants du personnel.

Vous convoquez des CTL pour avancer à marche forcée votre plan. Le CTL n'est qu'une chambre d'enregistrement de vos décisions. Nous ne ferons pas croire aux agents qu'il peut s'y négocier quoi que ce soit tant que vous n'aurez pas démontré votre volonté d'ouverture. Nous ne validerons pas votre ASR même en votant contre, nous quitterons cette séance. Plutôt que de perdre notre temps ici à écouter un discours que nous connaissons par cœur, nous allons poursuivre ce vendredi l'information des agents pour préparer la mobilisation du 22 mai.

Nous avons pourtant des questions en préambule à l'ordre du jour :

Lors de la diffusion au public le 15 mai à ST TROPEZ, nous avons appris par un élu, adjoint du maire, que la DDFIP a demandé à la Mairie qu'elle récupère le 3^e étage.

Pourquoi l'apprenons nous de cette manière ?

Confirmez-vous cette information ou cet élu est-il un menteur ?

Enfin, vous avez été interpellé au sujet de la convention des cadres B et C du 12 Juin. Nous considérons que vous n'avez pas le droit d'obliger les agents à utiliser leur véhicule personnel pour une mission qui n'entre pas dans le champ des obligations professionnelles puisqu'il ne s'agit que d'aller écouter votre bonne parole.

Les questions sont donc simples : à quel titre pouvez-vous justifier d'une obligation professionnelle ? Quelles missions accompliront les agents ce jour là, à part vous écouter ?

A quoi s'exposent les agents qui ne viendraient pas et qui iraient travailler normalement ?

Nous attendons vos réponses.